

**Recrute pour le Millennium Challenge Account Burkina Faso II (MCA-BF2)****RESPONSABLE CHARGÉ DE LA RÉINSTALLATION - H / F : GRADE C**

□ Référence de l'annonce : E0019/MCA-BF2 □ Date de clôture : 22 Janvier 2022 □ Pays : Burkina Faso
Le Directeur de la Performance Environnementale et Sociale du MCA-BF2

CADRE ORGANISATIONNEL

Créé en 2004, le Millennium Challenge Corporation (MCC) est un programme d'aide bilatérale du Gouvernement des États-Unis en faveur des pays à faibles revenus, sélectionnés sur la base d'indicateurs de performance. L'objectif est de mettre en œuvre des partenariats avec les pays qui réalisent des performances satisfaisantes dans les trois domaines clés que sont : i) la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, ii) la création d'un environnement favorable à l'initiative privée et iii) l'engagement de l'État à faire des investissements conséquents dans le secteur social. L'assistance du Gouvernement des États-Unis est apportée aux pays bénéficiaires sous forme de dons, pour la mise en œuvre d'un programme d'investissement pays appelé « Compact ».

Le Gouvernement burkinabè (GdBF) et le MCC ont signé le 13 août 2020 à Washington D.C. un accord de don d'un montant total de 450 millions de dollars américains et une contribution du Gouvernement burkinabè de plus 50 millions de dollars US.

Ce don, au bénéfice des populations Burkinabè, permettra de réaliser trois (3) projets majeurs :

- i. **Projet de renforcement de l'efficacité du secteur de l'électricité (le « projet de réforme »)** : Le projet devrait s'attaquer au coût élevé de l'électricité et au faible accès à l'électricité. En renforçant les lois, les règlements et les institutions du secteur de l'électricité, ainsi qu'en améliorant la capacité des principaux acteurs du secteur, le projet de réforme vise à réduire le coût du service et à améliorer la performance de tous les acteurs du secteur. Il comprend également l'élaboration de normes et de réglementations pour rendre le Burkina Faso conforme au Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest (WAPP), lui permettant de faire partie d'un marché régional de l'électricité plus efficace et plus durable.
- ii. **Projet de renforcement de l'offre d'électricité moins coûteuse** : Le projet devrait porter sur la qualité de l'électricité et son coût élevé. Grâce à la construction d'un centre de contrôle de l'électricité, à la mise à jour du centre de répartition, à la fourniture de batteries de réserve synchrones et à l'assistance technique et au soutien consultatif pour une nouvelle transaction IPP, le projet permettra de réduire les délestages et l'énergie non distribuée ainsi que de diminuer les coûts de production tout en augmentant l'offre totale d'énergie solaire moins chère et en réduisant la proportion d'énergie thermique coûteuse dans le mix énergétique du pays.
- iii. **Projet de développement et d'accès au réseau** : Le projet devrait remédier à la mauvaise qualité de l'électricité par la construction, la réhabilitation et l'extension des lignes de transmission et de distribution dans les deux plus grandes villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Le projet visera à remédier au faible accès à l'électricité par (i) la réalisation d'une étude analytique visant à identifier les principaux obstacles aux connexions ; (ii) le financement d'un fonds de connexion axé sur les résultats afin d'améliorer la capacité de la compagnie d'électricité à fournir des connexions abordables à ses clients aux revenus les plus faibles ; et (iii) le financement de l'électrification de certaines institutions sociales. Le projet visera également à augmenter les taux de consommation d'électricité des ménages et des entreprises.

L'objectif est de générer une croissance économique inclusive et de réduire la pauvreté à travers les projets ci-dessus. Le Millennium Challenge Account Burkina Faso II (MCA-BF2), est l'entité responsable de la mise en œuvre du Compact au nom du Gouvernement burkinabè, et qui agit comme organisme indépendant de gestion du don.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la supervision du Directeur de la Performance Environnementale et Sociale du MCA-Burkina Faso II, Le Responsable Chargé de la Réinstallation du MCA-BF2 est responsable de :

- Toutes les activités liées à l'acquisition involontaire des terres, au déplacement physique et économique, aux activités de restauration des moyens de subsistance et à tous les autres sujets liés à la réinstallation couverts par la norme de performance (NP) 5 de la Société financière internationale sur l'acquisition de terres et la réinstallation involontaire se rapportant aux projets du Compact, en particulier le projet Réseau/accès.

Si cela se produit, le responsable de la réinstallation sera également responsable de toute acquisition volontaire de terres appropriée.

RESPONSABILITÉS

- Élaborer les demandes de propositions (RFP) pour les plans d'action de réinstallation (PAR) et la mise en œuvre de la réinstallation et participer à leur évaluation ;
- Superviser l'entretien du Cadre de Politique de la Réinstallation des Populations (CPRP) existant et gérer le développement, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des PAR spécifiques au projet ;
- Collaborer et coordonner avec les directeurs de projet et la direction du MCA, le consultant en gestion de projet (PMC), les développeurs du PAR, les exécutants du PAR, les consultants en conception, les entreprises de construction, les ingénieurs de supervision de la construction, les entités de mise en œuvre, les autorités locales, régionales et nationales pertinentes et d'autres entités pertinentes pour assurer la conformité du Compact avec le CPRP et la NP 5 de l'SFI ;
- Veiller à ce que les PAR soient préparés de manière à :
 - Démontrer les mesures prises pour réduire la réinstallation involontaire conformément aux objectifs de NP 5 ;
 - Démontrer la complétude et l'exhaustivité du document en réponse aux exigences du CPRP existant, et de NP 5 ;
 - Mettre en évidence une procédure de réclamation cohérente avec le mécanisme de réclamation du MCA inclus dans le système de gestion environnementale et sociale (SGES) du MCA Burkina Faso ;
 - Traiter de la restauration des moyens d'existence et des personnes vulnérables affectées par le projet ;
 - Inclure un calendrier de mise en œuvre qui est coordonné avec le plan de travail pour la mise en œuvre spécifique du projet et qui répond au CPRP existant et la NP 5.
- S'assurer que les conceptions et les contrats de soumission intègrent les questions de réinstallation et donnent un accès approprié aux informations du site grâce à une collaboration régulière avec d'autres directeurs ;
- Coordonner avec les autorités compétentes pour planifier et obtenir les approbations du PAR de toutes les autorités désignées ;
- Superviser la mise en œuvre des PAR et veiller à ce que les modalités de mise en œuvre et les opérations soient cohérentes avec les PAR spécifiques aux projets approuvés, le CPRP existant et le NP 5 ;
- Collaborer avec le directeur de l'inclusion sociale et du genre pour s'assurer que les questions de genre et de vulnérabilité sociale sont intégrées dans l'élaboration et la mise en œuvre des PAR ;
- Travailler en étroite collaboration avec tous les directeurs des secteurs responsables de la mise en œuvre de projets pouvant impliquer des enjeux de réinstallation, mais sans exclure les enjeux de réinstallation liés à la politique ou aux orientations dans d'autres projets du Compact ;
- Organiser et gérer, en collaboration avec le directeur de la communication et le directeur de l'inclusion sociale et du genre, la consultation publique, les réunions avec les parties prenantes et la communication d'informations sur les problèmes de réinstallation aux personnes affectées par l'acquisition involontaire de terres et la réinstallation conformément aux PAR et autres directives et procédures approuvées ;
- Contribuer au plan d'engagement des parties prenantes et assurer la coordination avec ceux qui en sont responsables pour s'assurer que les impacts et les droits des personnes affectées par la réinstallation sont pris en compte ;
- Coordonner avec le directeur des finances, l'agent fiduciaire ou une fonction équivalente pendant le développement et la mise en œuvre du PAR pour déterminer et convenir des méthodes de paiement pour la compensation en espèces, la documentation nécessaire pour l'approbation des paiements de compensation, la préparation des listes de paiement et toutes les activités connexes ;
- Coordonner au besoin avec le directeur de passation des marchés et l'agent de passation des marchés ainsi qu'avec toutes les entités Gouvernementales pertinentes, les entrepreneurs de travaux, les ingénieurs de supervision de la construction ou les entrepreneurs ou consultants séparés ;
- Assurer l'intégrité de(s) base de données associées avec l'élaboration et mise en œuvre des PARs et gérer leur consolidation dans une base de données du Compact en coordination avec la spécialiste en gestion de plaintes et les spécialistes SIG ;
- Tenir un registre (avec l'aide du concepteur ou de la mise en œuvre du PAR, le cas échéant) pour s'assurer que toute plainte liée à la réinstallation découlant de la mise en œuvre des activités du MCA est résolue en temps opportun et conformément aux procédures de règlement des plaintes convenues dans le PAR ;

- Développer des systèmes de suivi pour suivre les progrès de la réinstallation et du déplacement et aider à la préparation des rapports d'avancement au MCC et au Gouvernement en utilisant les contributions fournies par les exécutants du projet concernés ;
- Élaborer et mettre en œuvre des procédures pour gérer et superviser les nouveaux cas de réinstallation pouvant survenir pendant la construction ;
- Élaborer des procédures et des appels d'offres pour toute étude spécialisée liée à la réinstallation qui pourrait devenir nécessaire, par exemple la restauration des moyens de subsistance, les personnes vulnérables ou l'acquisition de terres pouvant entraîner une expropriation ;
- Élaborer des procédures et des appels d'offres pour le suivi et l'évaluation indépendants après la réinstallation des impacts de la réinstallation et superviser la conduite de ces études ;
- Servir d'expert interne sur les questions d'acquisition de terres et de réinstallation ;
- Gérer le responsable de la réinstallation pour effectuer des visites et inspections fréquentes dans les zones où la réinstallation a lieu et participer à des réunions (selon le calendrier à établir) avec tous les consultants et entrepreneurs concernés ; et
- Effectuer d'autres tâches et responsabilités liées à la réinstallation selon les besoins.

PROFIL DU CANDIDAT

(Éducation, Expérience, Compétences)

Éducation

- Diplôme universitaire en sciences sociales, régime foncier, droit ou autres compétences liées au domaine requises pour effectuer une réinstallation involontaire et l'acquisition de terres.

Expérience technique requise

- Minimum huit (8) ans ou plus d'expérience professionnelle dans un secteur pertinent, qui doit inclure au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la réinstallation et trois ans d'expérience avec les politiques et les normes de réinstallation de la SFI, de la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de fonds ;
- Connaissance avérée des cadastres fonciers et immobiliers du Burkina Faso et de la législation sur la réinstallation ;
- Expérience de la gestion de l'élaboration et / ou de la mise en œuvre de plans d'action de réinstallation conformément à l'OP 4.12 de la Banque Mondiale, à la SFI NP 5 ou à d'autres procédures de réinstallation des bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux ;
- Expérience de la conduite de consultations publiques et de processus d'engagement des parties prenantes ;
- Expérience de travail sur le terrain et sur les sites, par ex. faire des visites sur le terrain et interagir avec différentes parties prenantes ;
- Compréhension démontrée et expérience de travail avec les problèmes de genre et d'exclusion sociale dans le contexte de la réinstallation et des questions foncières ;
- Compétences démontrées en communication orale et écrite en interaction avec divers intervenants ;
- Professionnalisme démontré, bon jugement et flexibilité pour travailler au besoin en dehors des heures normales de travail en vue de respecter les délais et les besoins du poste ;
- Capacité à travailler avec des équipes et des institutions multidisciplinaires, et capacité à gérer une multitude de tâches avec un minimum de supervision ;
- Capacité démontrée à gérer une multitude de tâches avec un minimum de supervision et à déléguer une multitude de tâches ;
- Capacité à comprendre rapidement les nouveaux problèmes et à adapter la stratégie, les objectifs et les changements, pour faire avancer le travail et répondre aux besoins de la situation sur la base de décisions saines et logiques ;
- Capacité à établir un consensus et des relations entre son équipe, ses partenaires et les autres parties prenantes grâce à l'instauration d'un climat de confiance ;
- Capacité d'identifier et de proposer des solutions pour atténuer et gérer les risques ;
- Capacité à travailler sous pression, à planifier efficacement sa charge de travail personnelle et à déléguer.

Exigences linguistiques et informatiques

- Une maîtrise courante de la communication écrite et verbale en français est requise ;
- La maîtrise d'une ou plusieurs langues locales est requise ;
- La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire ;
- Expérience de la construction et de la gestion de bases de données ;

- Maîtrise des technologies de l'information et des systèmes de gestion de projet nécessaires (tels que les systèmes de messagerie sur serveur, le traitement de texte (MS Word, Excel, PowerPoint, etc.), les feuilles de calcul, Internet, etc.) ;
- Capacité démontrée avec les outils et logiciels de gestion de programmes et de projets, tels que MS Project (ou un outil de gestion de projet équivalent).

DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé ;
- Une lettre de motivation avec une prétention salariale datée et signée ;
- Les copies des derniers diplômes obtenus ;
- Trois (03) références professionnelles et trois (03) références académiques ;
- Un casier judiciaire actualisé datant de moins de trois (03) mois.

Avis aux candidats

- **Tous les employés du MCA-Burkina Faso II seront sélectionnés sur la base d'un processus de recrutement et de sélection ouvert et compétitif conformément aux dispositions du Compact. De plus, le recrutement de tous les agents du MCA-Burkina Faso II se fera conformément aux principes et indications prévus par les dispositions constitutionnelles et légales, en particulier l'égalité des chances, le mérite, la compétence, la transparence, la non-discrimination sous toutes ses formes. Cette approche converge avec les dispositions du Compact ;**
- **En conformité avec sa politique du Genre et des minorités, MCC encourage vivement les candidatures féminines ;**
- **Aucun frais ne sera versé au MCA-BF2 ou à EMPOWER Talents and Careers ou à aucun de leurs agents à aucun stade du processus de recrutement (frais de candidature, d'entretien, de traitement de dossier, de formation ou autre) ;**
- **Empower Talents and Careers et Upright partners garantissent qu'aucune personne physique respectant les exigences des offres diffusées sur leurs sites et paraissant dans d'autres canaux ne peut être injustement écartée d'une des étapes de la procédure de recrutement ;**
- **Seul(e)s les candidat(e)s, correspondant aux profils définis et présentant des documents valables et valides seront convoqué(e)s en entretien par Empower Talents and Careers.**

Si vous êtes intéressé(e) par cette opportunité d'emploi :

1. Connectez-vous ou créez votre compte sur notre plateforme : <http://rms.empowertaca.com/signin-signup>
2. Postulez au lien suivant : <http://rms.empowertaca.com/job/rcr/>

Pour plus d'informations ou en cas de difficulté liée à la soumission de votre candidature, prière de nous contacter aux numéros : (+226) 25 37 49 98 / (+225) 07 79 04 82 05 / (+225) 27 22 59 56 87